



Cette lettre de rentrée est l'occasion de vous souhaiter une excellente année scolaire 2018-2019 et d'adresser un message de bienvenue à ceux qui, titulaires ou stagiaires, ont rejoint depuis le 1er septembre l'académie de Limoges.

Merci à l'ensemble des professeurs d'arts plastiques. Grâce à votre enseignement quotidien les collégiens et les lycéens sont encouragés à éprouver et à réfléchir aux processus de création. Que la pratique plastique soit individuelle et /ou collective, vous savez toujours l'étayer par de la culture artistique. Cette ambition pédagogique est régulièrement adossée à des actions ¹ renforçant la démarche de projet et dessinant un parcours d'éducation artistique et culturelle. Ainsi favorisez-vous « l'accroissement de l'autonomie et la prise de responsabilité au sein d'un groupe, le recours à l'expérimentation, au tâtonnement, l'observation partagée et la communication, le développement de la créativité par l'émulation, l'engagement et l'implication personnelle, le plaisir à travailler ensemble à un projet commun, le respect des élèves entre eux, en particulier l'égalité entre les filles et les garçons ».

Au cours des observations de terrain, au fil des échanges dans les groupes de travail académique, inter-académiques et du recensement des lieux d'expositions au sein des établissements, il m'a semblé opportun et nécessaire que nous réfléchissions ensemble au condition de présentation des réalisations plastiques d'élèves.

Dans certains établissements, les restitutions de travaux d'élèves prennent diverses formes d'accrochages : sur un mur de présentation; dans un lieu équipé référencé comme une « galerie »; dans un espace temporaire au sein de l'EPL ou dans la ville.

Ces événements auxquels j'ai pu assister - où les travaux plastiques des élèves réalisés avec une visée artistique dans le cadre scolaire sont montrés à d'autres élèves du collège et/ou des lycées, des écoles du secteur, à la communauté scolaire élargie aux parents d'élèves - témoignent d'un partage du sensible en acte.

Ce temps communément appelé « exposition » ou plus modestement affichage, rendu possible par des coopérations partenariales, fédère autour de productions d'élèves et/ou d'artistes. C'est l'occasion individuellement et collectivement pour les collégiens et les lycéens de faire cheminer, d'accompagner et de partager avec les spectateurs leur intention artistique, leur choix technique, leurs connaissances culturelles et théoriques. Ainsi peuvent-ils concrètement rendre lisible la formation qu'ils suivent.

Au-delà de la valorisation par l'événement d'une expression artistique dans le cadre scolaire, la parole médiatrice des collégiens, des lycéens, portée sur des réalisations plastiques, témoigne d'un enseignement des arts plastiques attentif au projet individuel et collectif de l'élève, contribuant ainsi à la formation de son esprit critique et à l'accompagnement de son projet d'orientation.

En 2018-2019, profitant de la dynamique de recherche du groupe pédagogique et des réflexions de collègues (notamment lors de rendez-vous de carrière), je serai particulièrement attentifs à la manière dont vous présenterez les travaux d'élèves et exposerez éventuellement des œuvres d'artistes au sein du collège et du lycée.

A travers ces présentations et ses expositions seront mis en oeuvre les principes suivants:

- favoriser les pratiques du sensibles afin de développer des compétences et l'accès aux savoirs par l'expérimentation ;
- s'appuyer sur les propositions des élèves pour susciter la diversité des expressions ;
- proposer un contrat éducatif adapté qui ouvre des chemins communs et cultive la pensée divergente ;

¹ Ces actions articulées au projet d'enseignement et inscrites au projet d'établissement sont conduites par le professeur d'arts plastiques, seul ou en interdisciplinarité avec à d'autres professeurs de l'équipe pédagogique.

- se fonder sur le potentiel cognitif de la relation à l'art pour approcher et investiguer les problématiques artistiques et plastiques.

Au cours de cette année scolaire, une nouvelle organisation du lycée général et technologique verra le jour avec de nouveaux programmes d'enseignements pour préparer au futur baccalauréat.

Je tiens à souligner l'investissement exemplaire des professeurs des options arts plastiques en lycée pour la qualité de leur enseignement et le suivi des projets d'orientation des élèves, les évaluateurs du Baccalauréat 2018 pour leur professionnalisme et le sérieux de l'évaluation au service des candidats.

Les dossiers des élèves témoignent que:

- Les situations d'apprentissages invitent le lycéen, de façon générale, à acquérir progressivement et du mieux possible les compétences suivantes : plasticiennes (maîtriser les moyens plastiques de ses projets), théoriques (acquérir une analyse critique et argumentée), culturelles (situer les œuvres et en comprendre leurs enjeux), transversales (attitudes, méthodologie, esprit critique);
- les processus pédagogiques à l'œuvre se basent sur la pratique et la réflexion menées sur les œuvres d'artistes et les productions plastiques des élèves : savoir analyser, en faire apparaître les caractéristiques plastiques, sémantiques et artistiques;
- les démarches soutenues sur le terrain tendent à produire des conditions d'apprentissages amenant le lycéen à formuler, argumenter et accompagner un projet artistique.

Dans le cadre du Plan de Formation plusieurs stages sont proposés:

- Articuler son projet d'enseignement et des actions d'éducation artistique et culturelle

Trois journées au cours desquelles seront abordées:

- *la dimension éducative et pédagogique de la résidence d'artistes en liaison avec les écoles, collèges et lycées;*
- *Comment ces espaces d'expositions permettent d'enrichir nos enseignements et le parcours artistique et culturel de l'élève ?*

Ces questionnements prendront appui sur des études de cas et des témoignages d'acteurs partenaires de ces actions.

- Didactique des arts plastiques²

- Les œuvres et thèmes de référence pour les épreuves de l'enseignement artistique pour l'année scolaire 2018-2019 et la session 2019. Deux journées de stage sont prévues - à Aubusson en interacadémique Limoges Poitiers - en novembre 2018 et à Brive-la-Gaillarde - en académie - au Lycée Valin au mois de Mars 2019 :

- *faire un bilan des épreuves du baccalauréat ;*
- *travailler les œuvres et thèmes de référence pour les épreuves de l'enseignement artistique pour l'année scolaire 2018-2019 et la session 2019 ;*
- *mutualiser des approches concrètes de la mise en œuvre des programmes en facultatif comme en spécialité: en particulier l'oral dans les pratiques plastiques.*

La dynamique interacadémique est stimulée par un travail coopératif de différents groupes enseignants-formateurs des trois académies de la région académique qui ont finalisé plusieurs ressources autour des questions suivantes en échos avec les ressources nationales :

- La lettre Edunum « Co-création, collaborations, réseaux, plateformes d'artistes à l'ère du numérique » (avec la collaboration du IAN de l'académie de Montpellier) parution septembre 2018.
- Les TRAAM 2017 2018 « du groupe classe à la classe communauté virtuelle dans la forme scolaire » et « La classe laboratoire et le partenariat à l'ère du numérique ». <http://pedagogie.ac-limoges.fr/artplast/spip.php?article462>

²J'invite les professeurs contractuels à se rapprocher de la DAFPEN pour bénéficier d'une formation aux concours internes de recrutement de professeurs d'arts plastiques ainsi que les enseignants désireux de préparer l'agrégation. Nous rappelons que ces préparations sont soumises à un nombre minimum d'inscrits à la formation. Chaque année nous en perdons le bénéfice faute d'inscrits suffisants.

Cette année, plusieurs chantiers :

- Un nouveau TRAAM partagé par le groupe - pédagogique de l'Académie de Limoges et ceux de l'Académie de Poitiers, de l'académie de Bordeaux: « La classe atelier ou laboratoire à l'ère du numérique : nouvelles postures et temporalités de travail. » ;
- La préfiguration d'une CHAAP au collège Ronsard à Limoges;
- Un accompagnement des lieux d'exposition au sein des établissements.

Nous continuerons à approfondir :

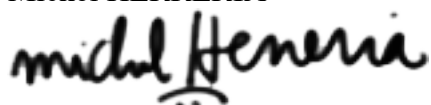
- le suivi qualitatif du parcours de formation et l'orientation scolaire du collégien et du lycéen;
- la formation des personnels ; la mutualisation des ressources pédagogiques ;
- la continuation de la mise en place des parcours d'éducation artistique et culturelle.

Monsieur Denis DUFOUR, chargé de mission auprès de l'inspection, et moi-même, nous efforcerons de répondre à vos besoins et attentes pour vous aider : à accompagner les élèves, par la pratique, l'expérimentation d'une expression artistique au croisement des humanités et des sciences, à dessiner leur projet personnel pour qu'ils écrivent collectivement un projet de société de demain est bien la visée de notre mission commune.

C'est avec grand plaisir que je vous informe de l'ouverture d'une CPES CAAP (classes préparatoires aux études supérieures-classes d'approfondissement en arts plastiques) au Lycée d'Arsonval à Brive-la-Gaillarde.

Je vous adresse, madame, monsieur, mes sincères salutations.

Michel HERRERIA



Inspecteur d'Académie,
Inspecteur Pédagogique Régional
Arts Plastiques

Vous trouverez en annexe des liens important à consulter :

Circulaire de rentrée :

<http://www.education.gouv.fr/cid133383/ensemble-pour-ecole-confiance-annee-scolaire-2018-2019.html>

Plan Académique de Formation :

<http://www.ac-limoges.fr/cid80491/formation-des-personnels-enseignants-d-education-et-d-orientation-dafpen.html>

Site national arts plastiques : nouvelles ressources en arts plastiques :

<http://eduscol.education.fr/pid34175-cid99287/ressources-d-accompagnement-enseignements-artistiques-aux-cycles-2-et-3.html>

<http://eduscol.education.fr/cid99284/ressources-d-accompagnement-arts-plastiques-c4.html>

Modalités d'évaluation des acquis scolaires des élèves :

<http://eduscol.education.fr/cid103780/modalites-d-evaluation-des-acquis-scolaires-des-eleves-rentree-2016.html>

Les nouvelles questions limitatives arts plastiques du Baccalauréat 2019 :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=126976

Le socle commun des connaissances et des compétences.

<http://eduscol.education.fr/cid86943/nouveau-socle-commun-pour-2016.html>

Parcours d'éducation artistique et culturelle

<http://eduscol.education.fr/cid74945/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle.html>

http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2017/05/cir_42213.pdf

Portail interministériel de l'éducation artistique et culturelle

<http://www.education.arts.culture.fr/>

Site arts plastiques académique

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/artplast/>